



03031258

Déposé au greffe du tribunal de commerce

de **DINANT**le **6/3/2003**

RESERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés → n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles → n°

2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷

L'AFFICHAGE DOMINIQUE NICOLAS

3. Forme juridique (en entier)

▷

Société Privée à Responsabilité Limitée

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

▷

Rue de Frumont, 11
5520 Onhaye

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

▷

R.C. Dinant n° 46.165

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

▷

T.V.A. n° 463.201.922

7. Objet de l'acte

▷

Modification des statuts

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections, il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

D'un procès-verbal dressé par Maître Véronique DOLPIRE, notaire à Dinant, soussignée, le vingt quatre février deux mil trois, portant à la suite la mention : "Enregistré à Dinant le vingt six février deux mil trois vol. 534 fol. 25 case 19 deux rôles sans renvoi. Reçu vingt cinq euros (25 EUR). Le Receveur, (s.) P. DEFOIN"

Il résulte que l'Assemblée Générale extraordinaire de la Société Privée à Responsabilité Limitée L'AFFICHAGE DOMINIQUE NICOLAS, ayant

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'acte

Numéro du comp

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page

son siège à 5520 Onhaye, rue de Frumont, 11, tenue le vingt quatre février deux mil trois a apporté aux statuts les modifications suivantes :

Elle a décidé d'étendre l'objet social et en conséquence de modifier comme suit l'article trois des statuts.

" ARTICLE 3 : La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour compte propre, pour compte de tiers ou en participation :

1. La fabrication, la pose, le collage d'affiches sur panneaux ou tous autres supports.

2. La conception, la création et la réalisation de panneaux et de tous supports publicitaires.

Ces activités peuvent être exécutées par des sous-traitants ou en sous-traitance.

3. Toutes opérations et activités se rapportant directement ou indirectement à la gestion et à l'utilisation d'un car-wash, d'une station de lavage et d'un magasin d'accessoires automobiles, et à la vente de produits divers en rapport avec l'automobile.

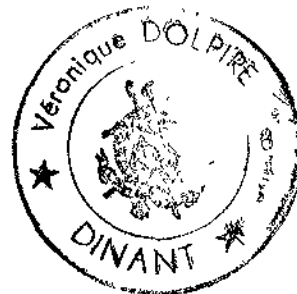
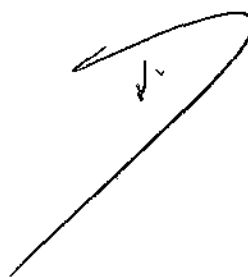
4. Toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la gestion et à l'utilisation d'un lavoir automatique.

5. Toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la gestion d'un self-drink (vente de boissons et notamment : eaux, bières, vins, spiritueux).

La société peut s'intéresser par toutes voies de droit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe ou qui serait de nature à favoriser son développement".

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME,

délivré à fin d'insertion au Moniteur, le vingt huit février deux mil trois.



Déposés en même temps, une expédition de l'acte et les statuts coordonnés.